

Etang de Méricourt sur Somme , Carpodrome



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 1.01 Ha

Type(s) de pêche :

Services :



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Etang de type Carpodrome.

Bourriche interdite, remise à l'eau obligatoire et immédiate des captures.

Hameçon sans ardillon

Pêche limitée à 1 ligne

Merci de respecter les poissons, le tapis de réception est conseillé.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre , Silure , Truite

• Techniques de pêche :

Carpodrome / Gros poissons , No kill , Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise